



CAPL n° 2 du 10 juillet 2015

MUTATION des CONTROLEURS

CAPL n° 1 du 10 juillet 2015

MUTATION des INSPECTEURS

MUTATIONS des CONTROLEURS au 1^{er} septembre 2015

La CAPL a examiné environ 90 demandes. Pour près de 37% de ces demandes, les élus n'avaient aucune lisibilité (Direction – ALD...).

Les élus FO-DGFIP 67 se sont abstenus pour les raisons suivantes :

- ce manque de lisibilité,
- encore trop de vacances de postes,
- le nombre toujours croissant d'ALD (6 en 2014 - 9 en 2015).

Pour ceux qui en doutaient encore (...), les agents subissent bel et bien l'effet des restructurations du réseau dénoncées par FO DGFIP :

- pas d'arrivée au SIP Schiltigheim mais affectation jusqu'en 03/2016 d'un ALD à cause de la création du PCRCP
- pas d'arrivée à Truchtersheim car la trésorerie va se spécialiser SPL.

Les élus FO sont revenus sur la situation de la Trésorerie de Molsheim : compte tenu de la situation, il y aura l'Equipe de Renfort (« pas le choix »). Pour la Direction, « le choc vient du fait qu'il existait un sur-effectif de C ».

La direction a rappelé que l'ERD est affectée sur des postes vacants en priorité puis pour combler les absences.

Pour les vacataires, la direction a dû récupérer des mois, auprès des services qui n'avaient pas encore signé les contrats, alors qu'ils étaient déjà distribués...pour financer la lutte contre le terrorisme (ce n'est pas une blague...).

Les élus FO se sont interrogés sur la nécessité absolue de pourvoir les postes du secrétariat et de la communication, compte tenu de l'importance des vacances d'emplois...Comme la direction actuelle ne connaît pas les vœux du futur DRFIP (ça se précise !), elle comble toutes ces vacances (on n'est jamais trop prudent !)...

FO-DGFIP 67 déplore les effets pervers des règles de gestion des mutations (RAN – mission – structure), à laquelle notre organisation s'est toujours opposée.

En effet au niveau national, le critère d'affectation étant l'effectif attribué à la RAN, certaines structures souffrent de sous-effectif, alors que d'autres sont en sur-effectif et personne n'est rentré sur la RAN (ex : Molsheim).

En séance, les élus FO-DGFIP 67 ont attiré l'attention de la direction sur certains dossiers qui n'ont pas obtenu le choix le meilleur, ainsi que sur la situation dégradée de certains services et postes.

En conclusion à cette CAPL « mutations », FO-DGFIP 67 regrette que la Direction locale soit dans l'obligation de gérer la pénurie des effectifs au détriment des agents. Même si beaucoup ont obtenu leur 1^{er} ou 2^{ème} vœu, certains agents ont été affectés sur leur dernier choix ou d'office sur un poste non demandé.

Situation à l'issue de cette CAPL (nombre de personnes physiques présentes / effectif théorique) – cat. B :
Poste(s) vacant(s) : CPS, SIE Ouest, Truchtersheim, SDEA, PCE Haguenau, Bischwiller, Niederbronn, Woerth, Schirmeck, T. Molsheim, SIP-SIE Wissembourg, Seltz-Lauterbourg (-1) – PRS (-2)

Surnombres : HUS, SIE Haguenau, Wasselonne, SIP-SIE Saverne, Bouxwiller (+1) - Mutzig, FIE Haguenau (+2)

Vos élus : Annie DIEM– René FISCHER– M.-Claire SAIDOU– M.-Françoise HENRY - - **expert** : José PEREIRA

DECLARATION LIMINAIRE des élus FO DGFIP 67

Années après années, le nombre de vacances d'emplois dans le département s'accroît.

Avant cette CAPL, 87 vacances d'emplois sont ouvertes pour la seule catégorie B.

FO-DGFIP 67 déplore cette situation insoutenable compte tenu des conditions de travail de plus en plus difficiles dans les services!

Au niveau national, **FO DGFIP** dénonce les 1713 emplois qui vont rester vacants à l'issue du mouvement du 1^{er} septembre 2015.

Cette politique d'emploi, déjà dénoncée par notre Syndicat, conduit la DGFIP à prioriser certaines missions et à organiser l'abandon d'autres.

Malgré l'importance de ce déficit, l'administration vient seulement de faire appel à la liste complémentaire des concours de catégorie B.

Cependant, les 100 lauréats appelés pour l'instant sont très largement insuffisants pour combler l'ensemble des vacances.

FO DGFIP revendique l'appel de l'ensemble des lauréats des concours B et C admis sur listes complémentaires !
Au-delà, **FO-DGFIP** exige le comblement des emplois à hauteur des vacances et un recrutement permettant un service public de qualité et de meilleures conditions de travail pour les agents.

FO-DGFIP dénonce également un système de RAN inadapté à notre réseau et rappelle son attachement à des règles de gestion qui doivent profiter à tous les agents :

- une affectation la plus fine possible : département – commune – structure
- le rétablissement du droit au retour pour les promus de C en B
- 2 véritables mouvements par an ainsi qu'un mouvement spécifique sur poste
- le classement des demandes prioritaires à l'ancienneté du fait générateur
- la possibilité donnée aux stagiaires de participer au mouvement complémentaire dès lors qu'ils demandent un rapprochement interne ou externe.

En préambule à cette CAPL, les élus **FO-DGFIP 67** regrettent :

- qu'une fois de plus la volonté de la DRFIP est de ne pas détailler les vacances d'emplois au sein de la direction (hors CPS) et n'en comprend toujours pas la motivation !!!
- le nombre croissant des situations «ALD» qui passe de 6 en 2014 à 9 en 2015.

FO-DGFIP 67 souhaite de cette CAPL que tout poste vacant soit pourvu dès lors qu'il est sollicité par un agent.

FO DGFIP 67, des élus issus des deux filières en CAPL et en CTL !

FO DGFIP 67, des élus dans toutes les CAPL !

MUTATIONS des INSPECTEURS au 1^{er} septembre 2015

En réponse à notre déclaration liminaire, le président a indiqué que les ALD « permettent de faire tourner la boutique » ! C'est bien ce qu'on a dénoncé car cette affectation est pénalisante pour les agents... !

Les élus FO DGFIP 67 n'ont pu que dénoncer un mouvement technique (affectation locale suite à mutation nationale ou locale) **famélique** !! Et encore, sur 6 mouvements, 2 ont été arrachés en CAPN...

3 détachements ont été opérés par l'administration.

Grâce à notre intervention, un collègue a pu obtenir son 1^{er} vœu.

En réponse aux **questions des élus FO DGFIP 67** la direction a indiqué que :

- les 3 affectations à la DAEFF correspondent à 2 départs + l'anticipation de la création de la nouvelle Région
- effectivement il n'y a pas eu d'entrée en direction malgré 8 emplois vacants (! !).
- le poste à la RF de Haguenau n'est pas gelé (et pourtant personne n'a été affecté alors qu'il a été demandé...)

Sur ces 2 derniers points, les élus FO ont alors insisté sur le fait que la DG s'était assise sur ses propres règles de gestion...la direction locale ne nous a pas démenti...

Situation à l'issue de cette CAPL (nombre de personnes physiques présentes / effectif théorique) – cat. A :

Poste vacant : RF Haguenau -1

Surnombres : Direction +17 (dont 10 du PRD), CDIF STBG +1, PRS et BCR +1 (en raison du PRD), BCFI +1, HUS +1, SDEA +1, Pairie régionale +1, FIE Haguenau +1, CDIF Saverne +1, T. Bouxwiller +1

Enfin, les élus FO DGFIP 67 ont souligné les conséquences pour l'avenir de ces affectations d'ALD (future affectation fixe, futures arrivées sur les RAN, retour des lauréats de la L.A., etc...). Cela promet de futurs désenchantements...

Vote : les élus FO DGFIP ont voté **contre**, compte tenu des éléments évoqués dans notre liminaire et lors de la CAPL. La situation des mouvements est éloquente : 6 mouvements techniques sur lesquels la CAPL se prononce, 17 ALD et 3 postes en direction sur lesquels la direction locale a un total pouvoir discrétionnaire.

Les élus : Manuel BORRAS – Thierry HAUSSER – Sébastien KAISER - - **expert** : José PEREIRA

DECLARATION LIMINAIRE des élus FO DGFIP 67

Pour cette CAPL, 15 vacances d'emplois sont ouvertes.

Nous sommes confrontés cette année à un mouvement particulier :

- suite à la création du PRD, 10 ALD ont été affectés en surnombre
- la direction générale a gelé quasiment tous les mouvements sur postes fixes.

Les élus FO DGFIP 67 s'opposent avec la plus grande fermeté à ces pratiques contraires aux règles de gestion.

En effet, il y a dans le Bas-Rhin 16 collègues affectés ALD département et 1 Cadastre, soit 17 au total, alors que, dans le même temps, certains collègues ont sollicité la direction ou la RAN de Haguenau et n'ont pas obtenu satisfaction, quand bien même des postes vacants existent !

C'est insupportable et intolérable pour l'ensemble de ces collègues et pour notre organisation syndicale !

Concernant les inspecteurs, FO DGFIP exige :

- la mise en œuvre de 2 réels mouvements de mutation par an avec 2 dépôts de demande de mutation
- le départ du délai de séjour des inspecteurs stagiaires à compter du 1^{er} septembre N et non du 1^{er} mars n+1
- la création d'un 13^{ème} échelon